



LE RÔLE DE BIO CONSOM'ACTEURS PROVENCE



L'avenir de la terre et le nôtre
sont entre nos mains

Bio Consom'acteurs Provence
www.bioconsomacteursprovence.com

L'association régionale **Bio Consom'acteurs Provence** (qui regroupe les consommateurs de produits biologiques des 6 départements de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur et est affiliée à l'association nationale **Bio Consom'acteurs** qui se transformera plus tard en Fédération Nationale) s'implique – directement par des **actions** ou indirectement par des **soutiens** - à plusieurs niveaux, pour **l'évolution qualitative et quantitative d'une BIO locale, équitable et solidaire** ainsi que pour la **défense des intérêts collectifs** de ses consommateurs, avec comme préoccupations majeures :

- la préservation des « terres agricoles fertiles » alors qu'il disparaît 3 exploitations agricoles et 160 hectares cultivables chaque jour en France, en partenariat avec les associations **Alliance Provence** et plus particulièrement **les Collectifs de défense des terres fertiles**
- l'accessibilité des terres agricoles pour l'installation des agriculteurs, en partenariat avec l'association **Terre de Liens** et la société de financement solidaire **La Nef**
- l'incitation permanente au renforcement de l'aide à la formation technique de conversion ou d'installation par l'arrivée dans les chambres d'agriculture de plus nombreux techniciens suffisamment formés à l'agriculture biologique ; ceci suppose en amont la création systématique d'une « spécialisation bio » dans tous les établissements d'enseignement agronomique et agricole
- l'aide à la **vente directe** des produits bio en partenariat avec la **FNAB** (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) et **Alliance Provence**, en facilitant la création de groupements de consommateurs sous forme d'AMAP et de « paniers bio »
- l'incitation des maires * à interdire les cultures **OGM** de plein champ sur leurs communes, * à favoriser avec les instances agricoles la création de Marchés Paysans locaux autant que possible en bio * à constituer des réserves foncières communales en adoptant la faculté de préemption hors agglomération en lien avec **la SAFER** * à introduire - avec accompagnement pédagogique approprié - des aliments bio dans leur restauration scolaire, avec pour ce faire, si besoin, **la création de régies municipales de production agricole bio** (cf. l'initiative exemplaire de la commune de Mouans-Sartoux (06) 10.000 habitants, qui couvrira en 2012 100 % de ses besoins en restauration collective bio)
- le renforcement de la qualité des produits bio en ayant participé activement à la création d'un label complémentaire au label européen au sein de l'association « Alternative Bio 2009 » : c'est le nouveau label « **BIO COHERENCE** » en vigueur depuis mi 2010



« **Donnons du sens à notre consommation : devenons Bio Consom'acteurs !** »
Pour une prise en compte de la corrélation fondamentale "Agriculture (bio) - Alimentation (bio) - Education - Santé"

Bio Consom'acteurs Provence - B.P. 13 - 83510 LORGUES
association déclarée à la sous-préfecture de Draguignan (Var) sous le N° W831000531
SIRET 53027052900015 – CODE APE 9499Z
compte LA NEF / CREDIT COOPERATIF N° 41020013826
siège social : 4 / 6 rue du Perron 83510 LORGUES – 0494737065 / 0670510648 / fax 0494843472
bioconsomacteursprovence@gmail.com / www.bioconsomacteursprovence.com

- le maintien de la qualité des contrôles et des certifications avec les organismes professionnels agréés - y compris dans l'étude et la mise au point d'un « **système participatif local** » plus accessible financièrement aux agrobiologistes, surtout en cas préconisé de **polyculture – élevage – transformation de produits**
 - le soutien à des associations partenaires : La société coopérative de finances solidaires **La Nef** (Nouvelle Economie Fraternelle), **Enercoop**, **Bio de Provence** (les producteurs bio de Provence)
 - l'interpellation des élus des collectivités territoriales :
 - . pour orienter leurs plans d'occupation des sols (POS) et leurs plans locaux d'urbanisme (PLU) en faveur du maintien et même de l'augmentation des zones agricoles, et
 - . pour contribuer à augmenter équitablement les aides à l'installation et au fonctionnement en agrobiologie – au moins sur la base de celles de l'agrochimie (ce qui n'est pas encore le cas)
 - la participation à l'édition de livrets informatifs et pédagogiques :
 - N° 1 « **la bio en questions** » - N° 2 « **la bio en restauration collective** »
 - N° 3 « **étudie en bio : être étudiant et manger bio c'est possible** »
 - à l'intention des jeunes consommateurs comme des moins jeunes, pour les informer, compléter leurs connaissances, et aussi pour leur permettre de répondre précisément aux questions de leur entourage sur les nombreux avantages de « la bio » en plus de la santé
 - l'intervention en milieu scolaire du primaire au secondaire ainsi qu'en milieu universitaire, auprès des élèves éco-délégués et sur la dégustation de repas partiellement ou 100 % bio servis à cette occasion dans les restaurants scolaires à base de produits bio de saison aussi « locaux » que possible
 - la participation aux salons, foires, marchés, rencontres, conférences, en lien avec l'agriculture et l'alimentation bio, ainsi que l'organisation et la co-organisation de telles manifestations
 - l'édition d'un « **Guide – Répertoire de la filière bio régionale** » (producteurs, transformateurs, distributeurs, importateurs, revendeurs, organisations institutionnelles et associations)
 - l'intervention auprès des responsables des réseaux de distribution en bio et de la grande distribution pour un respect des règles de production éthique de l'agriculture biologique sur la base des critères Bio Consom'acteurs : proximité, diversité, saisonnalité, traçabilité, qualité contrôlée, vitalité (évitant stockage et réfrigération des produits de maraîchage), et solidarité
 - l'incitation à la contribution individuelle de chacun aux « financements et cautions solidaires » favorisant les pratiques agro-sylvo-pastorales et énergétiques régionales
- et bien sûr :
- la structuration interne nationale - le développement – l'élaboration d'un « Manifeste » Bio Consom'acteurs - la transformation du réseau des « correspondants locaux » de Bio Consom'acteurs en « associations Loi 1901 » autonomes, reliées entre elles par un futur **système fédéral** pour atteindre progressivement :
 - . une forte couverture sur tout le territoire national de métropole et d'outre-mer
 - . une grande représentativité et une grande force d'action grâce à l'opération « parrainage » destinée à **porter le nombre d'adhérents à 100 000 dès que possible**

Bio Consom'acteurs agit pour une Agriculture Bio Locale et Equitable

